



## PRÉSENTATION DU PROJET

Automne 2024

### Évolution du réseau de transport principal Axe Appalaches–Bas-Saint-Laurent (phase 1)

---

Hydro-Québec projette de faire évoluer son réseau de transport d'électricité pour soutenir la transition énergétique et économique du Québec. La décarbonation et les initiatives de création de richesse pour l'ensemble de la société québécoise se traduiront par une hausse considérable de la demande d'électricité à l'horizon 2050. Entre 150 et 200 térawattheures (TWh) supplémentaires d'énergie propre et renouvelable seront requis, soit le double de la consommation actuelle du Québec ou l'équivalent de la consommation de 8 à 12 millions de ménages.

Pour transporter cette énergie additionnelle vers les personnes et les entreprises qui en ont besoin, Hydro-Québec prévoit renforcer son réseau sur trois grands axes stratégiques, dont un situé dans les régions du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Le projet de renforcement du réseau de transport principal dans l'axe Appalaches–Bas-Saint-Laurent sera réalisé en deux phases, dans le cadre de démarches distinctes. Le présent bulletin d'information est consacré à la première phase, pour laquelle les études d'avant-projet ont commencé.



## Axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent - En bref

<b>Où ?</b>	Cet axe à l'étude touche les régions du Centre-du-Québec (municipalité d'Inverness), de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (MRC d'Avignon).
<b>Pourquoi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le développement du potentiel éolien dans l'Est du Québec.</li> <li>• Améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.</li> </ul>
<b>Comment ?</b>	<p><b>Phase 1</b> – Construire un poste de transformation à 735-315 kilovolts (kV) et une ligne à 735 kV d'une longueur d'environ 260 km.</p> <p><b>Phase 2</b> – Construire un poste à 315 kV et une ligne à 315 kV d'une longueur d'environ 175 km.</p>
<b>Quand ?</b>	<p><b>Phase 1</b> – Mise en service : 2034</p> <p><b>Phase 2</b> – Mise en service : 2036</p>

## Zone d'étude

La zone d'étude de 9 478 km<sup>2</sup> définie pour la phase 1 recoupe 13 municipalités régionales de comté (MRC), 2 territoires non organisés (TNO) et 94 municipalités. Cette zone d'étude a été délimitée de façon à permettre la recherche d'un emplacement pour le poste de transport projeté. Elle servira également à déterminer le tracé de moindre impact pour la ligne à 735 kV projetée, qui reliera le nouveau poste au poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande.

Des plaines agricoles aux plateaux forestiers, la zone d'étude couvre un vaste territoire diversifié. Elle compte notamment des terres agricoles, des érablières, des peuplements forestiers, des aires protégées, des périmètres urbanisés et des secteurs récréotouristiques. Deux Premières Nations fréquentent ce territoire, soit la Première Nation W8banaki et la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

### Régions, MRC et TNO de la zone d'étude - Phase 1

Régions	MRC et TNO
Centre-du-Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'Érable</li> </ul>
Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Appalaches</li> <li>• Lotbinière</li> <li>• Nouvelle-Beauce</li> <li>• Beauce-Centre</li> <li>• Beauce-Sartigan</li> <li>• Bellechasse</li> <li>• Les Etchemins</li> <li>• Montmagny</li> <li>• L'Islet</li> </ul>
Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kamouraska</li> <li>• Rivière-du-Loup</li> <li>• Témiscouata</li> <li>• TNO Picard</li> <li>• TNO Petit-Lac-Sainte-Anne</li> </ul>

### Caractéristiques de la zone d'étude

Terres publiques	29 %
Peuplements forestiers	84 %
Aires protégées	2 %
Milieus humides	15 %
Territoire agricole protégé	43 %
Potentiel acéricole	13 %

*Pourcentages approximatifs*



Pylône type d'une ligne à 735 kV

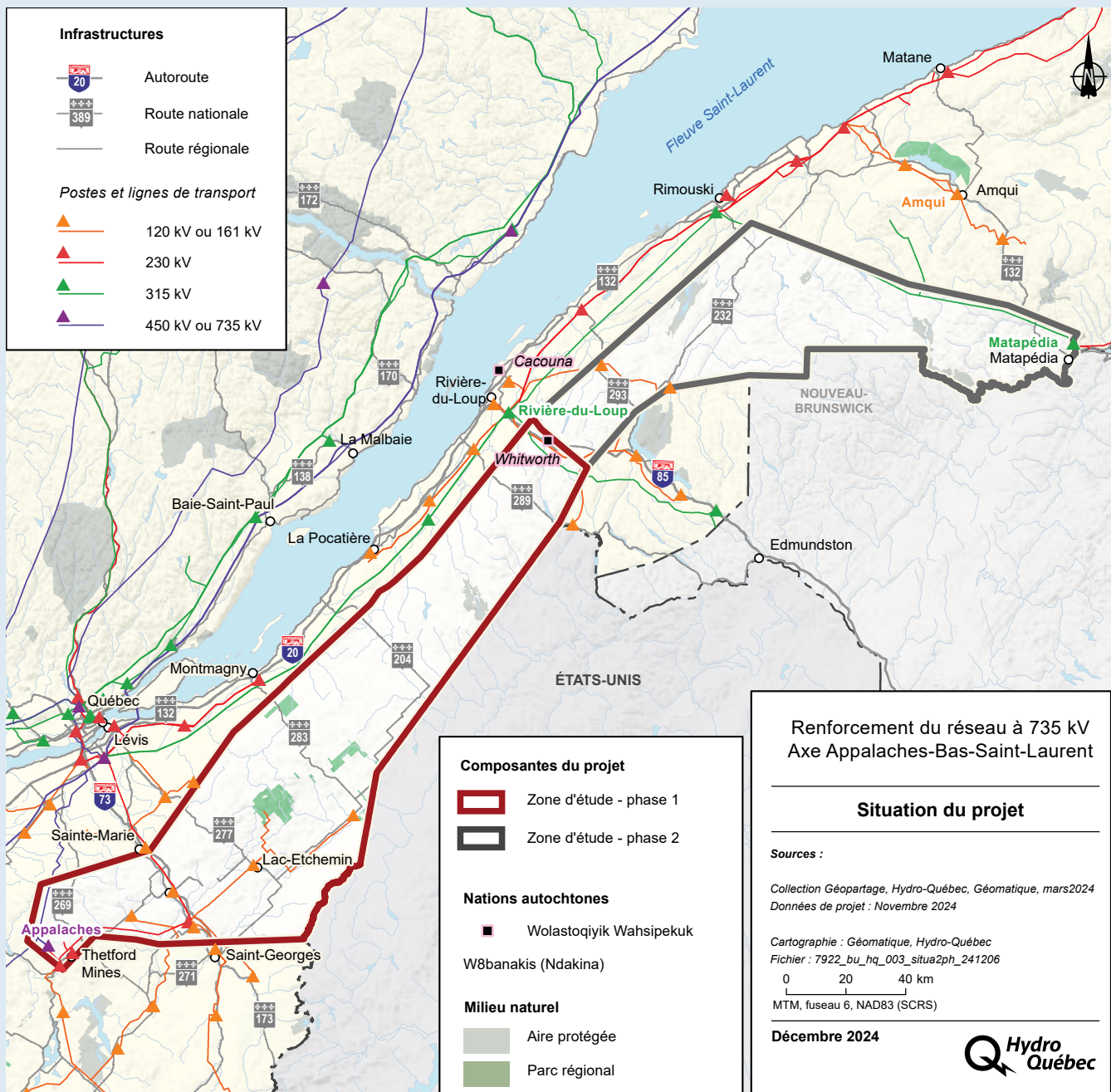
## Principaux défis environnementaux et techniques

À la lumière des connaissances actuelles et de l'expérience acquise dans le cadre de ce type de projets, la sélection d'un emplacement de poste et l'établissement d'un tracé de ligne dans la zone d'étude soulèvent les défis suivants :

- le maintien des activités agricoles et la préservation des érablières ;
- la conciliation des usages du territoire dont le récréotourisme, l'exploitation des ressources naturelles et le développement économique ;
- la préservation de la biodiversité et la conservation des habitats fauniques et floristiques ;
- la traversée de nombreux milieux humides et cours d'eau, notamment la rivière Chaudière ;
- la préservation des paysages.

La région de la Chaudière-Appalaches se distingue par la présence d'un cours d'eau majeur, la rivière Chaudière, et d'un massif montagneux à l'est de celle-ci dont fait partie le parc régional du Massif-du-Sud. Cette région, majoritairement composée de terres agricoles et d'érablières, compte également des parcs éoliens en exploitation et d'autres en cours de développement. Plusieurs milieux humides parsèment la région, plus particulièrement dans la partie sud de la zone d'étude.

La région du Bas-Saint-Laurent se distingue, quant à elle, par la présence de terres agricoles, d'érablières, de terres publiques et d'aires protégées. Cette région au fort potentiel éolien compte d'ailleurs déjà plusieurs parcs éoliens en exploitation et d'autres en cours de développement.



## Études à venir

Au cours des prochains mois, parallèlement à sa démarche de participation et de consultation du public, Hydro-Québec entreprendra des inventaires environnementaux des milieux naturel et humain ainsi que du paysage afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil.

Les principaux critères de localisation d'une ligne de transport sont les suivants :

- rechercher le tracé de ligne le plus court ;
- éviter les éléments environnementaux sensibles tels que les aires protégées, les grands complexes de milieux humides, les périmètres d'urbanisation et le milieu bâti ;
- éviter les secteurs au relief accidenté et présentant des sols à faible capacité portante ;
- favoriser des emplacements où les infrastructures seraient moins visibles.

Les principaux critères de localisation d'un poste de transformation sont :

- favoriser un emplacement à proximité du réseau de transport d'électricité à 315 kV existant, dans l'axe de l'autoroute 85, entre Saint-Antonin et le Nouveau-Brunswick ;
- rechercher un espace offrant une bonne capacité portante et une topographie relativement plane ;
- éviter les éléments environnementaux sensibles tels que les aires protégées, les grands complexes de milieux humides, les périmètres d'urbanisation et le milieu bâti ;
- favoriser des emplacements où les infrastructures seraient moins visibles.

Nous souhaitons que les équipements de transport d'électricité s'intègrent harmonieusement dans le milieu où ils sont installés. La meilleure façon d'y arriver et de réduire les impacts consiste à choisir judicieusement, dans un esprit de collaboration, les tracés de ligne et les emplacements de poste. De la première esquisse à la mise en service, l'équipe de projet cherche à livrer le projet qui répondra le mieux aux besoins tout en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux, techniques et économiques.

## Participation du public

L'accueil favorable par le milieu est l'une des conditions essentielles à la réalisation des projets d'Hydro-Québec. C'est pour cette raison que nous déployons une démarche de participation et de consultation du public. Nous pouvons ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les représentants et représentantes du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

### PHASE 1

#### Calendrier de réalisation

**Études techniques, démarche environnementale et consultation du public**  
2024-2027

**Autorisations gouvernementales**  
2027-2029

**Déboisement et construction**  
2029-2034

**Mise en service**  
2034

### Pour plus d'information

Ligne Info-projets : 1 866 388-1978

**Ariane Doucet-Michaud, conseillère - Affaires régionales**  
affairesregionales@hydroquebec.com

**Yannick Charette, conseiller - Relations avec les Premières Nations et les Inuit**  
charette.yannick@hydroquebec.com  
Téléphone : 1 418 294-9988, poste 2121



Nous vous invitons à consulter la vitrine projet :

[www.hydroquebec.com/projets/renforcement735kv](http://www.hydroquebec.com/projets/renforcement735kv)